ALERTE LINKY (compteur Evolué)
Vous avez le droit de refuser

SEULS LES COURRIERS AR DE REFUS à Réséda, seront pris en considération

-ENEDIS coupera le courant sans votre accord sur certains appareils, ballon d'eau chaude,four,lave vaisselle etc..

-Risques liés au Courant Porteur en Ligne (CPL) intrusion informatique, ondes

-Risques sanitaires et électriques,les plombs sautent si plusieurs appareils en marche, obligation de prendre abonnement suppérieur

-Augmentation des factures (nouvelles taxes)

-Intrusion dans la vie privée (vos habitudes)

-Que dit la loi ? DROIT de REFUS

-Sans aucune sanction financière -Vous ne paierez pas 8€ votre relève car celle ci est déjà prélevée sur votre facture actuelle

960 communes opposées au compteur en France

Ainsi que des milliers de collectifs

110 en Grand Est refusent - 49 à Metz Métropole

CCARRA National : ccarra.linky@gmail.com

Site ccarra.revolublog.com (exemples courriers-infos)